

Versailles, le 27 novembre 2023



Yvelines
Le Département

Direction générale des Services
Direction générale Adjointe Développement
et Aménagement Durable
Direction Culture, Tourisme et Sport

Monsieur le Président,

Parce que vous êtes nos partenaires et que vous avez bénéficié d'un soutien financier du Département, je tiens à vous informer précisément des contraintes budgétaires que va connaître notre collectivité car elles auront une répercussion inévitable sur le niveau voire le principe des financements que nous serons en mesure d'accorder en 2024, et sans doute dans les années suivantes.

La situation est d'une grande simplicité. Notre pays et notre région connaissent une crise immobilière d'une ampleur jamais vue. Les transactions immobilières sont en chute libre. Cela se traduit pour le Département, dès 2023, par une perte des recettes de fonctionnement de près de 140M€ qui va se prolonger sur plusieurs années et qui représente 12% du total de nos recettes.

Depuis 2020, le Département ne dispose plus d'aucun impôt dont il pourrait relever le taux. C'est donc uniquement en agissant sur nos dépenses que nous pourrions faire face à ce choc brutal. Bien entendu, comme toute structure, nous avons des dépenses contraintes et obligatoires, comme le versement des allocations de solidarité et l'hébergement des publics fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, enfance). Elles représentent largement plus de la moitié de notre budget. En conséquence, l'effort moyen minimal que nous devons réaliser sur les dépenses non-obligatoires représentera un minimum de 30 à 50 %.

Il me paraît indispensable que vous puissiez dès maintenant anticiper cette situation pénible, douloureuse, mais inévitable.

Les services du Département seront à votre écoute pour vous aider à passer cette période difficile dont nous allons faire tout notre possible pour qu'elle ne s'éternise pas.

Bien entendu, nous avons interpellé le Gouvernement pour qu'il nous aide à faire face à ces difficultés qui résultent dans une large mesure de ses propres décisions, mais compte tenu de la situation calamiteuse des finances de l'Etat, j'ai assez peu d'espoir que le salut vienne de là ...

Vous prévenir de ce qui nous attend tous l'an prochain afin que vous puissiez, comme je dois le faire, prendre au plus tôt les décisions nécessaires pour y faire face, n'est pas une tâche agréable, mais il m'a semblé qu'elle était de ma responsabilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le président du Conseil départemental

Pierre Bédier